MIF : Socle Commun et module spécialisé Marché des Particuliers – MIFFSCPA

Code produit : MIFFSCPA
Niveau : Perfectionnement
Modalité : E-learning
Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 150,00 € HT
Eligible DDA : non
Public :

- Tous collaborateurs soumis à l'évaluation annuelle des connaissances et des compétences (MIF2)

Prérequis :

- Aucun

Objectif

- Maîtriser les évolutions réglementaires pour rester en conformité

Programme de la formation

Questionnaire de positionnement (durée 1h)

- Questionnaire aléatoire de 80 questions : 60 questions sur le socle commun ; 20 questions sur la gestion privée
- Questionnaire réalisable 1 seule fois

Si le taux de réussite est supérieur ou égal à 80 % le certificat de réalisation est généré

Si le taux de réussite est inférieur à 80%, les modules socle commun et métier spécialisé suivant sont à réaliser

Module socle commun :

- Réglementation MIF
- Protection de la clientèle
- Actualités des marchés financiers
- Produits d'investissement
- OPC / Gestion collective

Module Marché des Particuliers :

- Besoins clients
- Recommandations
- Gestion conflits d'intérêts
- Adéquation produit
- Protection des données
- LCB-FT
- Traitement des réclamations clients

Quiz final

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques

- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

Méthode expositive : contenu hiérarchisé et linéaire

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.